



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1070
19 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 19 SEPTEMBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la réponse que le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a apportée le 16 septembre 1994 à une question posée par l'Agence centrale de presse coréenne (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) PAK Gil Yon

ANNEXE

Déclaration faite le 16 septembre 1994 par le porte-parole
du Ministère des affaires étrangères de la République
populaire démocratique de Corée en réponse à l'Agence
centrale de presse coréenne

Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a répondu le 16 septembre à une question posée par l'Agence centrale de presse coréenne au sujet de l'examen de la "question nucléaire" de la République populaire démocratique de Corée à la réunion de septembre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a fait la déclaration suivante :

"Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA aurait notamment examiné notre 'question nucléaire' lors de sa réunion de septembre à Vienne.

Selon les médias, cette réunion n'a pas été concluante, aucune 'résolution' n'y ayant été adoptée du fait que de nombreux pays ont refusé d'examiner la 'question nucléaire' de la République populaire démocratique de Corée.

Il n'en reste pas moins que le Directeur général de l'AIEA, dans le 'rapport' qu'il a présenté à la réunion, a demandé une nouvelle fois une 'inspection spéciale', engageant instamment la République populaire démocratique de Corée à autoriser l'accès à des sites et des informations supplémentaires. Pour sa part, le Président de la réunion, dans son 'discours de clôture', 'a conjuré' notre pays d'appliquer intégralement les accords de garantie.

S'agissant de l''inspection spéciale', nous ne pourrions jamais accepter cette mesure qui constitue une atteinte injustifiable à notre souveraineté et participe d'une politique visant à étouffer notre pays.

Le secrétariat de l'AIEA invoque le problème de l''inspection spéciale' pour justifier l'impartialité de l'Agence, continuer de porter atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République populaire démocratique de Corée et ramener la question nucléaire au point de discorde initial.

Si cette question est devenue aussi complexe aujourd'hui, c'est uniquement parce que le secrétariat de l'AIEA a cherché, sans raison, la controverse avec la République populaire démocratique de Corée à chaque réunion du Conseil des gouverneurs, politisant la 'question nucléaire' à l'extrême.

À la réunion de juin du Conseil, le secrétariat a adopté une résolution non fondée imposant des 'sanctions' à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée en raison de la 'question nucléaire'. Est-il fondé à présent à nous 'condamner' d'avoir refusé l''inspection spéciale' et l''application des accords de garantie'?

Si nous nous sommes retirés de l'AIEA, c'est parce que nous considérons que notre indépendance est vitale et que nous n'acceptons pas d''inspection spéciale'.

De toute évidence, la 'question nucléaire' ne pourra jamais être réglée en portant atteinte à la souveraineté de la République populaire démocratique de Corée, et en étouffant le pays, mais bien plutôt en poursuivant les négociations entre notre pays et les États-Unis.

Le secrétariat de l'AIEA doit arrêter d'entraver ces négociations alors que les deux pays ont adopté une déclaration commune, et que des experts ont examiné les modalités d'application des dispositions qu'elle contient.

De fait, si certains éléments du secrétariat de l'AIEA, figés dans une mentalité qui n'est plus de mise, continuent à se servir de l'Agence et de ses réunions comme moyen de pression, la situation ne pourra que se détériorer.

Les forces malhonnêtes doivent désormais s'abstenir de placer des obstacles sur la voie d'un règlement de la 'question nucléaire' de la République populaire démocratique de Corée."
